



La lettre de votre député

JANVIER 2013

SOMMAIRE

Questions Orales	2
Questions Ecrites	2
Maires du 05 côté rive gauche	2
Calendrier scolaire	3
Loi de Finances 2013	3
Crédits FISAC	3
Conseil National Montagne	3
Reconnaissance du vote blanc	3
Politique de l'eau	4
Dormillouse	4
Hôpital de Briançon	4
Contrats d'avenir	4

La lettre de votre député

Directeur de la Publication
Joël Giraud

Crédit Photos
© Joël Giraud
© Assemblée Nationale

- IPNS -

Edito

Madame, Monsieur,

Après deux mandatures passées sur les bancs de l'opposition, je siège désormais sur les bancs des députés de la majorité, depuis que vous nous avez renouvelé votre confiance le 17 juin dernier. Le groupe Radical Républicain Démocrate et Progressiste (16 députés) auquel j'appartiens, s'il apporte son soutien au gouvernement actuel de Jean-Marc Ayrault, a néanmoins son autonomie de vote.

Notre ambition est de peser ainsi davantage dans le débat sur les dossiers territoriaux ou de société.



Joël Giraud et sa suppléante Claire Bouchet

Présent au moins deux jours par semaine pour prendre part au débat dans l'hémicycle ou en commissions, je suis secondé sur le terrain par ma suppléante Claire Bouchet.

Ainsi, j'entends poursuivre mon engagement pour une France sociale, libérale, républicaine et laïque dont je ne me suis jamais détourné depuis mes premiers pas en politique.

En cette période, je vous adresse tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui sera difficile sur le plan économique.

Soyez assurés de mon entier dévouement et de mon désir de toujours mieux vous servir.

Mandat parlementaire et délégations

Député de la 2^{ème} circonscription des Hautes-Alpes depuis le 20 juin 2002, réélu le 17 juin 2012 .

Membre du groupe **RRDP** Radical Républicain Démocrate et Progressiste (16 députés).

Secrétaire de la commission des affaires économiques

Groupes d'amitié
Président : Italie
Vice - Président : Chine et Suisse.

10 décembre 2012 :

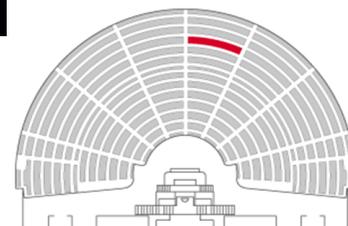


Chaleureuse poignée de mains entre Joël Giraud et le Président de la République italienne Giorgio Napolitano en présence du président de l'Assemblée Nationale, Claude Bartolone.

Organismes extra-parlementaires

Membre titulaire du Conseil national pour le développement, l'aménagement et la protection de la montagne

Membre titulaire du Conseil national du tourisme.



La place de Joël Giraud dans l'hémicycle

Questions orales au gouvernement



Joël Giraud intervenant en Commission des Affaires économiques

Joël Giraud, est intervenu à plusieurs reprises en séance et en réunion de la Commission des Affaires Économiques dont il est le secrétaire :

31 octobre à l'occasion de l'examen des crédits 2013.



13 novembre 3^e séance : Projet de Loi de Finances 2013 (2^e partie) : Economie, engagements financiers de l'État, rem-

boursements et dégrèvements, gestion des finances publiques et des ressources humaines, provisions, régimes sociaux et de retraite...)

14 novembre Commission des affaires économiques du développement durable : Table ronde sur le fret.

27 novembre Audition de M. Benoît Hamon, Ministre délégué chargé de l'Economie Sociale et Solidaire et de la Consommation. Intervention sur les financements de l'Economie Sociale et Solidaire et notamment sur le Tourisme Social et la place des saisonniers.

19 décembre - Séance des Questions au Gouvernement. Intervention adressée à Michel Sapin, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue social sur la situation des travailleurs saisonniers et pluriactifs, plus que jamais indispensables à l'économie de la France. Le Ministre s'est engagé à créer un groupe de travail interministériel sur ces questions.

- Projet de loi ouvrant le mariage aux couples de même sexe : Audition de Christiane Taubira, Garde des Sceaux et Ministre de la Justice par le groupe Radical Républicain Démocrate et Progressiste .

Retrouvez l'intégralité des interventions de votre député sur son blog : jgiraud.typepad.fr



A l'occasion du 95^e Congrès des Maires (19 au 22 nov. 2012), les députés des Hautes-Alpes ont accueilli les maires du département pour une visite guidée de l'Assemblée Nationale, côté Rive Gauche. Une occasion unique d'admirer les trésors du Palais Bourbon et de mesurer l'intensité du travail effectué par les parlementaires. Guidés par Joël Giraud et Karine Berger, la cinquantaine d'élus haut-alpins ont fait un plongeon dans l'actualité de la République !

Questions écrites au gouvernement



Questions à ...

- Mme la Ministre des affaires sociales et de la santé sur la situation des salariés de la branche sanitaire et sociale.

- Mme la Garde des sceaux, Ministre de la justice, sur la composition des Tribunaux de Commerce.

- M. le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur la situation juridique et administrative des « wwoofers ».

- Mme la Garde des sceaux, Ministre de la justice, sur l'affaire dite « Apollonia ».

- Mme la Ministre des affaires sociales et de la santé sur la situation inquiétante des laboratoires de biologie médicale.

- M. le Ministre de l'économie et des finances sur les tarifs appliqués par la SPRE (Société pour la Perception de la Rémunération Equitable).

- M. le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur la mesure européenne de traçabilité concernant le cheptel ovin et caprin, entrée en vigueur sur l'ensemble du territoire le 1er juillet 2010.

- Mme la Ministre de la culture et de la communication sur le projet de création d'un Centre National de la Musique – CNM.

- Mme la Ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement, sur les dispositions contenues dans le Plan contre l'Homophobie et la Transphobie.

- M. le Ministre de l'économie et des finances sur les récents rapports plaçant en faveur d'une libéralisation du marché des pièces détachées automobiles.

- Mme la Ministre de l'égalité des territoires et du logement sur les conséquences liées à l'instauration du Projet Urbain Partenarial (PUP), nouvel outil de financement des opérations d'aménagement institué par la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion.

Interventions : du local au national ...

Les vacances de printemps ne seront pas retardées en 2013

Devant l'émoi que suscitait le retard annoncé des vacances de printemps 2013 hors de la période d'enneigement des

stations, le député Joël Giraud avait contacté immédiatement les conseillers économie et éducation du premier ministre.

La réponse du ministère de l'éducation est tombée lors des questions d'actualité le 13 novembre : « Le 23 novembre se réunira le conseil supérieur de l'éducation et la proposition de

calendrier scolaire qui sera faite sera la même que l'année passée ».

Le député-maire de L'Argentière-La-Bessée estime qu'il faudra toutefois veiller à la réforme des rythmes scolaires pour concilier intérêt des enfants et intérêts économiques des régions de montagne.

LOI DE FINANCES 2013
Joël Giraud et les élus de montagne obtiennent la revalorisation de la dotation de fonctionnement des départements de montagne

Les élus de l'Association Nationale des Elus de Montagne (ANEM) avaient déposé à l'issue du récent congrès de l'Association en Corse, un amendement pour une meilleure péréquation en faveur des départements de montagne pre-

nant en compte la voirie et ses charges importantes. Après un débat avec la Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique, Marylise Lebranchu a concrétisé son engagement en proposant une solution plus pérenne : l'augmentation de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) sur ce même critère. Les députés qui avaient soutenu cette modification, dont Joël Giraud, feront donc partie du groupe de travail chargé de mettre en œuvre ce nouveau

dispositif très favorable aux petits départements entièrement en zone de montagne (comme les Hautes-Alpes) qui sera effectif dans le cadre du Projet de Loi de Finances Rectificatif pour 2013. Marylise Lebranchu a pris l'engagement au nom du gouvernement de surpondérer dès 2013 la voirie de montagne dans le calcul de la DGF. Le coefficient multiplicateur, qui est de 1,3, pourrait être porté à 2.

Pour les Hautes-Alpes, l'enveloppe attendue pour 2013 sera de 693 000 euros).

Joël Giraud a été désigné par le Président de l'Assemblée Nationale pour siéger au sein du Conseil National pour le développement, l'aménagement et la protection de la Montagne. Il fait donc désormais partie des trois députés siégeant au titre du Parlement au sein de cette instance d'orientation de la politique de la montagne. Il connaît bien cette institution car il y siégeait auparavant, au titre de son mandat régional.

Créé par l'article 6 de la Loi Montagne du 9 janvier 1985, le Conseil National de la Montagne est présidé par le Premier Ministre, et rassemble des représentants du Parlement, des syndicats, des corps consulaires et de toutes les instances représentatives spécifiques de la montagne.

Il définit les objectifs et précise les actions qu'il juge souhaitables pour le développement, l'aménagement et la protection de la montagne. Il a notamment

pour mission de faciliter la coordination des actions publiques dans les zones de montagne, et il est consulté sur les conditions d'attribution des aides accordées à chacun des massifs de montagne.



Reconnaissance du vote blanc : adoption d'une proposition de loi pour que les votes blancs aux élections soient pris en considération dans le décompte des suffrages. Après l'avis favorable donné par le gouvernement, le texte a été cependant amendé, afin que les votes blancs aux élections soient seulement comptabilisés séparément des nuls. Cela ne modifiera donc pas les règles de calcul de la

majorité absolue. Joël Giraud, depuis le début de son 1er mandat de député en 2002, a eu l'occasion à plusieurs reprises de s'associer aux démarches - ou de les initier - visant à reconnaître le vote blanc comme un suffrage à part entière. Pour lui, « Il s'agit d'un moyen efficace pour lutter contre l'abstention et la montée des extrémismes. ». Toutefois, l'expérience a démontré qu'il n'était pas facile de légiférer en la matière et de parvenir à l'adoption d'un texte satisfaisant.

Echec dans le rétablissement des crédits d'investissement en faveur des artisans et commerçants

Le rétablissement des crédits du FISAC, le fonds de soutien et de sauvegarde de l'artisanat et du commerce, victime depuis plusieurs années de coupes sombres budgétaires, a fait l'objet d'une véritable guérilla parlementaire après le dépôt par Joël Giraud d'un amendement rétablissant les crédits au niveau de l'an dernier. Ce fonds permet d'améliorer l'outil de travail des commerçants notamment face à la pression de la grande distribution et il subit près de 2 ans de retard de paiement. Le gouvernement a dû appeler plusieurs députés socialistes en séance pour faire face à la fronde des députés radicaux de gauche emmenés par le député-maire de L'Argentière, soutenus tant par les écologistes et le Front de Gauche que par l'UMP et le Nouveau Centre. Au final, l'amendement n'a pas été adopté et Joël Giraud craint que cette aide importante et souvent contractualisée ne disparaisse à terme purement et simplement.

Semaine de 4,5 jours : l'ANEM et son vice-président Joël Giraud demandent au ministre de l'Éducation Nationale une compensation intégrale pour les communes de montagne mises en difficulté. Les élus de la montagne n'accepteront les nouvelles obligations induites par la semaine de 4,5 jours en moyens humains (agents spécialisés et éducateurs) et matériels que s'ils sont assurés de la solidarité nationale de façon complète et pérenne pour les communes les plus pauvres.

En réunion de la Commission des Affaires Economiques du mardi 23 octobre qui auditionnait le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Joël Giraud est revenu sur l'amendement qu'il a déposé relatif aux canaux d'irrigation en zone de montagne.

En séance nocturne du vendredi 19 octobre, le gouvernement avait émis un avis défavorable sur l'amendement déposé par le député des Hautes-Alpes dans le but de maintenir le « système de gestion le plus économe de la ressource en eau ».

Le Ministre s'est engagé à ce que cette problématique soit intégrée dans la refonte de l'irrigation, mission qu'il a confiée à Philippe Martin, député du Gers.

Contrats d'avenir :

Joël Giraud et les parlementaires radicaux de gauche refusent que la question des saisonniers et des pluriactifs soit un non-sujet au niveau national

Lors de la séance du mardi 9 octobre, le député PRG des Hautes-Alpes est revenu sur la situation des saisonniers lors de la discussion préalable au vote définitif sur les contrats d'avenir.

Pourtant, l'amendement sur les saisonniers déposé par le groupe RRDP, adopté à l'Assemblée Nationale avec avis favorable du gouvernement, a été au final retoqué alors que l'économie sociale et solidaire aurait souhaité que cette mesure soit étendue à l'ensemble des contrats saisonniers.

La loi aurait permis une clause de reconduction préférentielle d'une saison sur l'autre, et fixé à douze mois la durée minimale des périodes travaillées, soit quatre mois au minimum par saison, ce qui aurait constitué un progrès.

Joël Giraud est membre du groupe d'études sur la politique de l'Eau, présidé par Michel Lesage, député PS des Côtes d'Armor. Les travaux permettront une prise en compte globale du cycle de l'eau, dans ses différentes dimensions, de la source à la mer. Respect des directives

européennes, maîtrise de la qualité de l'eau, préservation des écosystèmes, gestion économique de la ressource, mise aux normes des équipements, accès à l'eau pour tous, clarification des compétences, mobilisation des financements ... les enjeux sont multiples.

Joël Giraud participe également aux auditions et aux visites de terrain de la Mission

d'Information sur l'Hydroélectricité, en Commission des Affaires Economiques.



Fermeture de Dormillouse : le député PRG abasourdi par la décision du Conseil d'Etat.

Alors que le 29 juin 2012, le Tribunal Administratif de Marseille a rendu un référé qui suspendait la décision de l'Agence

Régionale de Santé (ARS) de fermer la Maison d'Enfants à caractère sanitaire (MECS) Dormillouse au 6 juillet 2012, contre toute attente, le 17 juillet 2012, le juge des référés du Conseil d'Etat a annulé cette décision.

Ce nouveau rebondissement judiciaire dans ce dossier en a surpris plus d'un ! A commencer

par Joël Giraud qui s'est dit « abasourdi par cette décision qui prend tout le monde de court ». Ainsi, la MECS Dormillouse a fait l'objet d'une fermeture. Joël Giraud, sollicité par la direction de l'établissement est disposé à les soutenir dans leurs démarches, comme il l'a toujours fait.

Le député des Hautes-Alpes et le Maire de Briançon ont co-organisé un colloque sur l'avenir transfrontalier des hôpitaux de Susa et de Briançon, le 9 novembre dernier.

Ce colloque s'inscrit dans une démarche plus globale à long terme qui vise à trouver une solution pour maintenir en activité les deux centres hospitaliers.

Il s'agit de mettre en commun les forces des deux établissements afin de maintenir un service de santé de proximité et de qualité.

Si du côté purement médical, la coordination semble relativement aisée, les difficultés administratives et financières sont un obstacle à ce jour à une coopération harmonieusement réussie.

Des exemples existent cependant, offrant tout espoir de parvenir à un accord transfrontalier performant.

Dans un premier temps, la balle est dans le camp politique.

Une fois la décision prise, il conviendra de régler les questions techniques. Joël Giraud a prouvé à plusieurs reprises son attachement à ce projet.



Votre député à votre service



Permanence Parlementaire de Joël GIRAUD

Député des Hautes-Alpes
10 avenue de Vallouise
05120 L'Argentière-La-Bessée
tél : 04.92.21.33.81 - fax : 04.92.21.43.73
jgiraud@assemblee-nationale.fr
Blog : jgiraud.typepad.fr

Bureau Parlementaire
Du mardi au vendredi
De 10h à 12h et de 13h30 à 17h